

D'autres formations professionnelles du secteur sanitaire et social  
sont accessibles après la 3<sup>e</sup>

Certificat d'aptitude  
professionnelle (CAP)

**CAP Assistant Technique en Milieu  
Familial et Collectif**

Si vous souhaitez :

- Exercer des activités de service (préparation et service des repas, entretien du cadre de vie des personnes, entretien du linge et des vêtements)
- Contribuer au bien être des personnes dans le respect des règles du savoir vivre (discrétion, courtoisie, respect de la vie privée)

à leur domicile ou en structures (maison de retraite, établissement scolaire, cuisine centrale, ...)

**CAP Petite enfance**

*En apprentissage*

Si vous souhaitez :

- Exercer des activités d'accueil et de garde des jeunes enfants. (aide à la prise des repas, soins d'hygiène corporelle, jeux divers, entretien des locaux et des équipements, ...),
- Contribuer à leur éducation. (acquisition de l'autonomie vestimentaire, alimentaire, motrice).
- Participer au développement affectif et intellectuel de l'enfant.

en école maternelle, en crèche, en halte-garderie ou en centre de vacances

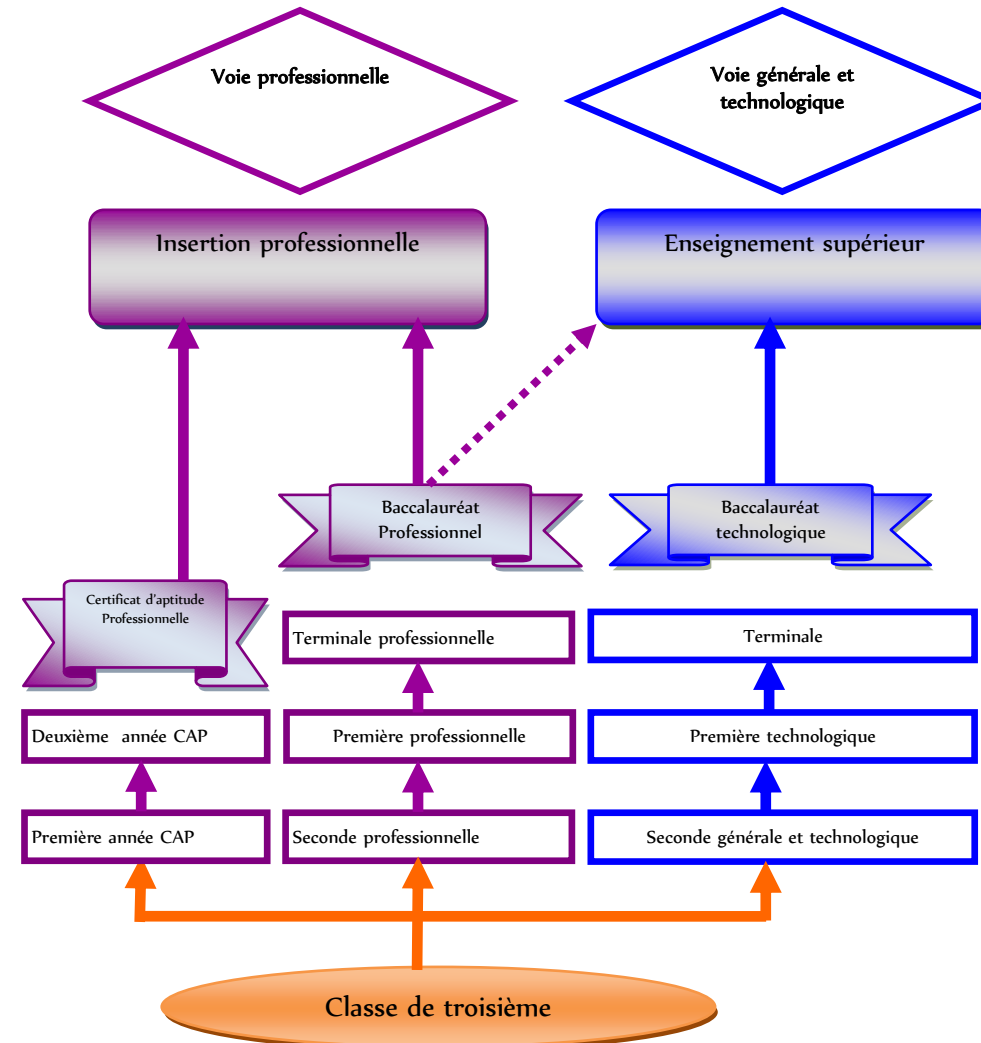


- ✓ n'hésitez pas à en parler au professeur principal, au conseiller d'orientation-psychologue
- ✓ rendez-vous dans les lycées à l'occasion des portes ouvertes

Mars 2011

# Secteur sanitaire et social

## 2 voies de formation après la troisième



<p><b>Bac. Professionnel Accompagnement, Soins et Services à la Personne (ASSP)</b></p>	<p><b>Pour quels métiers ?</b></p> <p><b>“Option à domicile”</b> Des métiers auprès des personnes (familles, enfants, personnes âgées, personnes handicapées, en situation de dépendance)</p> <p>Pour aider les personnes à leur domicile ou dans les logements collectifs...</p> <p><b>“Option en structure”</b> Pour participer aux soins des personnes dans les établissements pour personnes âgées ou handicapées, les hôpitaux...</p> <p>Possibilité sur concours d'accéder aux métiers : Aide-soignant, auxiliaire de puériculture, aide médico-psychologique, auxiliaire de vie sociale</p>	<p><b>Quel parcours scolaire après la 3<sup>e</sup> ?</b></p> <p>Un bac professionnel en 3 ans pour apprendre un métier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* avec des enseignements généraux et professionnels</li> <li>* des périodes de formation en milieux professionnels</li> </ul> <p><b>“Option à domicile”</b> Pour apprendre à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* gérer une petite équipe</li> <li>* accompagner les familles</li> <li>* aider les personnes dans leurs activités quotidiennes</li> </ul> <p><b>“Option en structure”</b> Pour apprendre à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* conduire des actions d'éducation à la santé</li> <li>* participer aux activités de soins auprès des personnes</li> <li>* accompagner les personnes au moment de la toilette et des repas</li> </ul>
<p><b>Bac. Professionnel Services de Proximité et Vie Locale (SPVL)</b></p>	<p><b>Pour quels métiers ?</b></p> <p>Des métiers auprès des personnes dans leur environnement : logement, quartier, espace public, ville, ...</p> <p>Pour une action de médiation sociale, d'accompagnement et d'orientation vers les professionnels ou services compétents, d'animation auprès de différents publics, d'aide à l'intégration, de gestion autour de la question du logement, ...</p> <p>Possibilité sur concours d'accéder aux métiers : aide médico-psychologique, moniteur éducateur, ...</p>	<p><b>Quel parcours scolaire après la 3<sup>e</sup> ?</b></p> <p>Un bac professionnel en 3 ans pour apprendre un métier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* avec des enseignements généraux et professionnels</li> <li>* des périodes de formation en milieux professionnels</li> </ul> <p>Pour apprendre à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* analyser une situation et repérer les besoins de la personne</li> <li>* caractériser les publics d'usagers, leur environnement social</li> <li>* proposer des activités et concevoir un projet en lien avec les besoins de la personne ou du groupe</li> <li>* mettre en place une médiation</li> </ul>
<p><b>Bac. Technologique Sciences et Techniques de la Santé et du Social (ST2S)</b></p>	<p><b>Une poursuite d'études pour préparer quels métiers ?</b></p> <p>Dans le paramédical : Infirmier, ergothérapeute, manipulateur en électroradiologie médicale, diététicien...</p> <p>Dans le secteur social : Assistant de service social, éducateur, technicien en économie sociale familiale, conseiller en économie sociale familiale...</p> <p>Dans les établissements et organismes sanitaires et sociaux : Gestionnaire conseil, coordonnateur d'activités sociales, ...</p> <p>L'entrée en université pour des études en sciences sociales et santé permet d'accéder à d'autres métiers dans le domaine de la santé et de l'intervention sociale : encadrement, pilotage de projets, éducateur en activités sportives adaptées (STAPS), ...</p>	<p><b>Quel parcours scolaire après la 3<sup>e</sup> ?</b></p> <p>Un bac technologique en 3 ans pour continuer des études dans l'enseignement supérieur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* une 2<sup>nd</sup>e Générale et Technologique</li> <li>* puis une 1<sup>ère</sup> et une terminale technologique ST2S, avec des enseignements généraux et technologiques : sciences et techniques sanitaires et sociales, biologie humaine qui préparent aux études supérieures et assurent le développement de la culture propre au domaine de la santé et du social.</li> </ul> <p><i>En seconde, l'enseignement d'exploration Santé et social peut permettre de découvrir les sciences et techniques de la santé et du social, mais n'est pas indispensable pour entrer en première ST2S.</i></p>